



## COMITÉ SYNDICAL DU 2 juillet 2024

### ORDRE DU JOUR

---

1. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public 2023 et Rapport Annuel du Concessionnaire 2023 ;
  2. Approbation du Compte de gestion de dissolution du budget annexe du PAT III ;
  3. Décision modificative n°1 : affectation des résultats 2023 du PAT au budget principal du SMEP 2024 ;
  4. Décision modificative n°2 ;
  5. Avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre de 2022 ;
  6. Point sur les marchés et autorisation de lancement de nouvelles consultations de marchés ;
  7. Convention de mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques ;
  8. BIZANOS – servitude de passage en tréfonds d'une canalisation d'eau potable en terrain privé de la parcelle AH n°159 appartenant à la mairie de Bizanos ;
  9. GELOS – servitude de passage en tréfonds d'une canalisation d'eau potable en terrain privé de la parcelle cadastrée section AK n°267 appartenant à la commune de Gelos ;
  10. GELOS – régularisation de passage en tréfonds d'une canalisation d'eau potable en terrain privé des parcelles cadastrées AN n°580, 579, 222 et 662 appartenant à M. DUTHU-PALOUMET ;
  11. RONTIGNON – régularisation de servitude de passage en tréfonds d'une canalisation d'eau potable en terrain privé de la parcelle cadastrée AB n°93 appartenant à Monsieur HOURTOLOU ;
  12. MORLAAS – convention portant autorisation de pose d'une antenne et de deux équipements de liaison sur le château d'eau de Morlàas appartenant au SMEP avec le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités ;
  13. Incorporation du réseau d'eau potable au domaine public des lotissements Impasse Jean de Gassion et les Mimosas 2 à Rontignon ;
  14. Bilan du PAT ;
  15. RONTIGNON – acquisition des parcelles cadastrées AA n°6 et n°19 auprès de Madame NOUGUE et Madame LAMON ;
  16. UZOS / RONTIGNON – acquisition des parcelles cadastrées AH n°15 (Uzos) et AC n°16 et 18 (Rontignon) auprès de Madame GUILHAUMA ;
  17. NARCASTET – convention de prêt à usage de la parcelle cadastrée section AB n°64 au profit de EARL La Bergerie du Petit Hameau
  18. Questions diverses.
-